



Procès-verbal de la séance du comité de Lapins de race Suisse, mercredi 17.01.2017, 14 heures, à la salle de conférence de la Centrale de Petits animaux Suisse, Henzmannstr. 18, 4800 Zofingue

Sont présents : Peter Iseli, président Lapins de race Suisse, Joseph Rey-Bellet, Markus Durrer, Emil Buser, Astrid Spiri, Stefan Röthlisberger et Monika Wenger, rédactrice du PV

P. Iseli salue tous les membres du comité à la séance. Tous ont reçu l'ordre du jour préalablement qui est accepté.

1. Approbation du PV du 22.11.2016 : Il est approuvé à l'unanimité et les remerciements sont adressés à la rédactrice, M. Wenger, et au traducteur, J. Rey-Bellet.

2. Rapports succincts des ressorts :

a) Président : La liste des races et des variétés de couleurs doit être mise à jour. L'OV Mümliswil a décliné l'adaptation des cages d'expositions et se débrouillera tout seul. Les cages d'expositions de Nyon devraient absolument être munies de l'espace de retrait. P. Iseli se renseignera. Aucune cage d'expositions sans espace de retrait ne pourra être utilisée à la prochaine saison d'expositions. P. Iseli a remercié Eric Gyger pour son aide lors de l'adaptation des cages d'expositions du Jura. Il faut encore des bénévoles pour la LUGA.

b) Finances : M. Durrer informera à la prochaine séance sur le bouclage des comptes. Le budget de Couture sur peaux a été enregistré. Les frais de laboratoire sont relativement modestes. Le caissier a dédommagé environ 10 autopsies.

c) Commission technique : S. Röthlisberger fait part que jusqu'à présent la saison d'exposition s'est bien déroulée. Il y a eu 309 préjugements. Seulement 2 ou 3 sections ont annulé leur préjugement parce que les éleveurs n'avaient pas encore vacciné les lapins. Le nombre de 18'300 lapins préjugés cette année contre 18'900 l'an dernier est réjouissant. Il informe aussi sur la dernière séance du comité de l'ASEC. Les aides-experts ont eu leur dernier cours et l'examen final aura lieu le 18.02.2017 à Tramelan.

d) Jeunesse / Europe : Jusqu'à présent trois cours de base « Détention conforme de lapins » sont prévus. Un cours aura lieu le 15.02.2017 à l'école d'agriculture Arenenberg (TG) et deux dans le canton de Berne les 23.04 et 18.06.2017. Concernant le cours pour la « ProsSpecieRara » à Bâle A. Spiri clarifiera encore. Elle a reçu les chiffres de la statistique des membres. Lapins de race Suisse compte actuellement 10'412 membres. 419 membres ont quitté notre fédération. (15 exclusions, 5 décès, 77 sections ou sociétés dissoutes, 31 fusions de sections ou sociétés, et 363 membres ont démissionné de leur section ou société). A. Spiri établira une table selon l'âge des membres perdus pour la prochaine séance.

e) Santé animale : L'OSAV a publié 18 cas de la maladie hémorragique virale du lapin en 2016, dont 4 au printemps, 2 en été et 12 au dernier trimestre. Seulement 2 cas ont été annoncés auprès de Lapins de race Suisse. J. Rey-Bellet signale qu'il ne faut pas oublier la myxomatose qui n'a pas été diagnostiquée en Suisse en 2016. Il ne faut pas oublier de mettre à disposition l'objet à ronger et l'espace de retrait également pour les cages où les champions d'expositions sont gardés après jugement.

3. Invitations : La liste des délégations est mise à jour continuellement.

4. Correspondance : E. Buser a annoncé, par écrit, son retrait du comité pour la prochaine assemblée des délégués du 10.06.2017 au Locle. P. Iseli le remercie de son grand engagement au sein du comité. Le club du Tacheté anglais remercie pour le cadeau du jubilé. Lapin Russe Suisse fait de même pour la contribution financière. Divers catalogues ont été enregistrés. Deux organisateurs ont imprimé leur catalogue et envoyé préalablement avec les textes et annonces. La liste des classements a été rajoutée séparément. L'effet publicitaire de cette manière de procéder n'est pas négligeable.

5. Propositions pour AD 2017 au Locle : Les propositions des éleveurs des deux Bâle et Lapins Hollandais Suisse ont été enregistrées les 15.12.2016 et 16.12.2016. Le comité discute des deux propositions et décide d'inviter quelques personnes concernées à la prochaine séance du comité. Il a aussi la proposition d'admission à Lapins de race Suisse de Lapins Barbu Suisse. Il y a une proposition pour la nomination de membre d'honneur. Une deuxième personne est encore proposée.

6. Santé et protection des animaux : Un cas de VHD a été officiellement diagnostiqué dans le canton de Zurich depuis la dernière séance. P. Iseli a été informé de 3 autres cas sans avoir reçu de documents officiels. Concernant la vaccination pour les expositions régionales de jeunes sujets, décision est prise d'en rester à la décision prise lors de la dernière séance ; à savoir, les lapins adultes doivent être vaccinés. Lapins de race Suisse recommande de vacciner les jeunes sujets mais la responsabilité incombe à l'éleveur lui-même. Pour les expositions de plus de 5 jours comme la BEA ou la LUGA, tous les lapins doivent être vaccinés. La paille ou le foin pressés en dés sont reconnus par l'OSAV comme objets à ronger. Cette reconnaissance a été appréciée par de nombreux éleveurs. P. Iseli a fait savoir qu'il n'y a pas de remarque supplémentaire de la part de Lapins de race Suisse au sujet de la mise en consultation de la révision de la loi sur la protection des animaux de l'OSAV.

7. CPP du 11.03.2017 : Les ordres du jour de la CPP et de l'AD 2017 au Locle, proposés par P. Iseli sont examinés et acceptés.

8. Comportement inadéquat à une exposition : Le cas a été élucidé et le comportement n'a pas été inadéquat. Dommage que l'information n'ait pas été donnée dimanche matin.

9. Petits animaux 18 : Les 3 divisions ne sont pas intéressées par les propositions de Lapins de race Suisse. E. Buser a transmis à tous le dernier PV du comité d'organisation. Le règlement de l'exposition suisse de lapins mâles pour Fribourg est adapté et E. Buser le remettra à tous les membres du comité. Concernant les prix pour les champions de race, E. Buser présente quelques propositions qui sont examinées. Le comité est d'avis que les prix des dernières expositions ont beaucoup plu aux éleveurs. E. Buser prendra contact avec M. Widmer de Hasle-Rüegsau. La liste des aides pour l'exposition à Fribourg est consulta-

ble sur le site. Le comité encourage les membres de prêter main forte. L'élection du champion de race toutes catégories aura à nouveau lieu. E. Buser se chargera d'apporter le stand d'information et aidera au montage. Il y a 150 m² à disposition par division. A. Spiri préparera les documents et organisera le petit tour de l'exposition pour visiteurs. Fribourg étant bilingue, J. Rey-Bellet s'occupera des francophones. P. Iseli commandera 10 « Rollups » auprès de Petits animaux Suisse. S. Röthlisberger se renseignera pour le « Photobox ». Il faudra encore prévoir un espace pour l'apéro avec les éleveurs qui ont le champion de race. Ceci sera fait lors de la séance d'avril avec visite des locaux à Fribourg. G. Python a demandé à E. Buser pour le nombre de médailles. Estimation est faite d'environ 800 médailles d'or, champions de races inclus, 1200 médailles d'argent et 1200 de bronze. Il faut réserver quelques médailles en plus.

10. Préparatifs VOK : P. Iseli a reçu un exemplaire de la nouvelle Tierwelt. La nouvelle Tierwelt sera présentée à la VOK.

11. Liste des suspens : la liste des suspens et celle de Fribourg sont examinées au fur et à mesure.

12. Divers : Il ne reste que quelques plaquettes pour les experts qui partent à la retraite. S. Röthlisberger souhaite en commander. Pour cela il faudra trouver qui les a fabriqués jusqu'à présent.

Prochaines échéances : VOK, samedi 28.01.2017, 9 heures, au Römerhof à 3274 Bühl et séance du comité, mardi, 14.02.2017, 14 heures à la salle de conférence de la Centrale de Petits animaux, Henzmannstrasse 18, 4800 Zofingue

A 18 heures 05 le président, P. Iseli clôt la séance avec les remerciements à tous les membres.

Peter Iseli, président

Monika Wenger, rédactrice du PV

Joseph Rey-Bellet, traducteur